

*Conférence régionale
des élus de la Bale-James*

RAPPORT ANNUEL 2006-2007





Table des matières

Mot du président	4
Mission, mandats, vision et territoire	6
Conseil d'administration—Équipe	7
Projet de l'Eastmain-1-A—Sarcelle—Rupert	8
Comité forêt et portrait forestier détaillé	9
Calcul des possibilités forestières par le Forestier en chef	9
Commission forestière régionale	10
Comité consultatif MRNF	11
Réseau à large bande	11
Groupe Q-WEB régions	11
Route des monts Otish	12
Route R-1005	12
Mines	12
Véhicules hors route	13
Programme de réduction des tarifs aériens	13
Site Web	14
Entente spécifique sur le développement de la culture en Jamésie	15
Entente spécifique sur le développement social	15
Rassemblement Jeunesse Baie-James	16
Corporation de développement de l'écotourisme et du tourisme d'aventure	16
Fonds :	
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II	17
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts	18
Fonds de développement régional	18
Fonds Eastmain-1	19
Consultations et représentations publiques	19
Rapports financiers	20



Mot du président

Chers partenaires,

Il me fait plaisir, au nom des membres de la Conférence régionale des élus de la Baie-James (CRÉBJ), de vous présenter le rapport annuel 2006-2007. Une année marquante à plusieurs points de vue qui aura été chargée autant en région qu'au sein de l'équipe de la CRÉBJ.



L'événement marquant de l'année demeure sans conteste le lancement du projet hydroélectrique de l'Eastmain-1-A—Sarcelle—Rupert, fait par le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, le 11 janvier dernier à Montréal, projet qui générera d'importantes retombées économiques pour la région. La CRÉBJ a participé aux audiences publiques sur le projet afin de présenter sa position favorable. De plus, un comité de vigie a été mis en place avec nos partenaires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue pour faire pression auprès des gouvernements fédéral et provincial. Les autorisations nécessaires à la réalisation du projet devaient absolument être délivrées pour que les travaux débutent à l'hiver 2007, sinon, le projet risquait d'être retardé d'un an et d'occasionner des conséquences néfastes pour l'économie de la région.

Au chapitre de la décentralisation et de la régionalisation, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil, a répondu à une des plus importantes revendications régionales en annonçant, en juin, la création de la direction Nord-du-Québec du ministère. De plus, la CRÉBJ a participé aux projets pilotes de Commission forestière régionale et de Plan régional de développement forestier du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

La crise de l'industrie forestière s'est poursuivie en 2006-2007 avec la fermeture temporaire des activités de l'usine de sciage de Matagami le 27 octobre. Les usines de sciage et de pâte kraft de Lebel-sur-Quévillon sont demeurées fermées et la situation est demeurée difficile pour les usines indépendantes de Chantier Chibougamau inc. et de Barrette-Chapais Ltée en raison des approvisionnements réduits. La CRÉBJ a poursuivi ses démarches afin de trouver des pistes de solution à cette importante crise qui secoue la région.



Par contre, le domaine minier est en pleine effervescence avec d'importants projets en démarrage et développement. Le secteur des monts Otish recèle un important potentiel notamment en diamants et en uranium. La CRÉBJ a mis en place un comité de travail dont le mandat est de développer un lien routier dans ce secteur, permettant ainsi de mettre en valeur son riche potentiel.

J'aimerais également souligner la signature de deux ententes spécifiques, soit en développement social et en culture qui sont importantes pour l'amélioration de la qualité de vie en Jamésie. Ces ententes ont permis la création de la Subvention à l'initiative sociale de la Jamésie et du Fonds culturel régional de la Baie-James.

Enfin, d'importants changements ont eu lieu dans l'équipe de la CRÉBJ en cours d'année. Le directeur général, M. Guy Héту, a accepté le défi de mettre en place la nouvelle direction régionale du MRNF en juillet. C'est Mme Annie Cloutier qui a accepté l'intérim jusqu'à la nomination de M. Michel G. Tétrault en décembre. De plus un agent de développement, M. Yvan Moreau a également accepté de relever de nouveaux défis en septembre. Je tiens à souligner la collaboration des membres du personnel qui ont dû travailler à effectif réduit une partie de l'année.

Avant de terminer, j'aimerais remercier les membres du conseil d'administration, la permanence et nos partenaires pour leurs efforts et leur dévouement au développement de la Jamésie. Des progrès significatifs ont été réalisés cette année, mais il reste encore des dossiers majeurs à régler.

Je vous souhaite donc une bonne lecture du rapport annuel 2006-2007!

Le président,

Gérald Lemoyne



Mission

La Conférence régionale des élus est une instance de concertation et de planification composée à la base d'élus municipaux qui s'adjoignent des représentants de la société civile et de territoire non urbanisé. Sa mission est de promouvoir et soutenir le développement économique, social et culturel de la grande région du Nord-du-Québec par la concertation entre les divers dirigeants politiques, économique et sociaux du territoire, et ce, dans le respect des valeurs de la région.

Mandats

- 📖 Évaluer les organismes de planification et de développement au palier local et régional
- 📖 Favoriser la concertation des partenaires de la région et donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région
- 📖 Élaborer un plan quinquennal de développement pour la région en améliorant la qualité de vie, notamment par le développement de l'emploi et dans une perspective de développement durable
- 📖 Conclure des ententes spécifiques pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement

Vision

La Conférence régionale des élus de la Baie-James est le maître d'œuvre du développement régional. Elle vise l'amélioration de la qualité de vie, notamment par le développement de l'emploi et dans une perspective de développement durable.

Territoire

La Conférence régionale des élus de la Baie-James exerce ses activités dans la région administrative du Nord-du-Québec, sur le territoire compris entre les 49^e et 55^e parallèles, qui englobe les villes de Matagami, Lebel-sur-Quévillon, Chibougamau, Chapais et la Municipalité de Baie-James incluant les localités de Villebois, Valcanton et Radisson.



Conseil d'administration

Élus

Monsieur Gérald Lemoyne
Président
Maire
Ville de Lebel-sur-Quévillon

Monsieur René Dubé
Secrétaire-trésorier
Maire
Ville de Matagami

Monsieur Pierre G. Lavigne
Président
Localité de Radisson

Monsieur Donald Bubar
Maire
Ville de Chibougamau

Madame Colombe Fortin
Conseillère
Territoire non urbanisé

Madame Francine Thivierge
Présidente
Localité de Villebois

Monsieur Jacques Bérubé
Maire
Ville de Chapais

Madame Cécile Philippon
Présidente
Localité de Valcanton

Député d'Ungava

Michel Létourneau
Luc Ferland

Société civile

Madame Carole Boucher
Directrice
Table régionale des organismes communautaires

Monsieur Richard L'Écuyer
Président
Fontech inc.

Madame Mireille Brazeau
Directrice
Société de développement économique de Lebel-sur-Quévillon

Monsieur Réal Dubé
Retraité
Secteur minier

Monsieur Roger Savard
Directeur général
Librairie Ungava

* Les membres dont les noms figurent en italique ont quitté en cours de mandat.

Équipe

Directeur général
Guy Héту
Annie Cloutier, directrice générale par intérim
Michel G. Tétrault

Technicienne en administration
Annie Cloutier

Analyste financière
Geneviève Beauchemin

Agent(e) de développement
Yvan Moreau
Geneviève Beauchemin
Geneviève Godbout
Sonia Marcoux
Stéphane McKenzie

Agente de bureau
Linda Arseneault
Isabelle Michaud

* Les personnes dont les noms figurent en italique ont quitté leur poste en cours d'année.



Projet de l'Eastmain-1-A—Sarcelle—Rupert

À la suite du dépôt de l'étude d'impacts sur l'environnement du projet de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert d'Hydro-Québec, le Comité provincial d'examen (COMEX) et la Commission fédérale d'examen ont tenu des audiences publiques sur l'environnement dans les six communautés cibles de la région ainsi qu'à Chibougamau et Montréal. À deux reprises, la CRÉ de la Baie-James a fait savoir son intérêt favorable au projet par la présentation de son mémoire, soit le 25 avril à Chibougamau et le 3 mai à Montréal.

Le mémoire de la CRÉ de la Baie-James fait ressortir, entre autres, que le projet est justifié compte tenu de la situation énergétique actuelle et à venir et que sa réalisation produirait des retombées socio-économiques appréciables en région et ailleurs au Québec. Somme toute, le projet répond bien au concept de développement durable.

Par la suite, la CRÉ de la Baie-James a participé à la mise sur pied du comité de vigie du projet de l'Eastmain-1-A—Sarcelle—Rupert en collaboration avec la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que des comités de maximisation des deux régions (ComaxAT et ComaxNORD). Les objectifs du comité étaient de mettre en œuvre une opération de relations publiques visant à ce que les autorisations nécessaires au démarrage du projet pour janvier 2007 soient délivrées à temps. Les autorisations provinciales ont été remises le 24 novembre 2006 alors que celles du gouvernement fédéral l'ont été le 18 décembre 2006. Les travaux ont été officiellement lancés le 11 janvier 2007 à Montréal.

Parmi les actions de ce comité, mentionnons la parution d'une lettre d'opinion du président de la CRÉ de la Baie-James, M. Gérald Lemoyne, dans *Le Devoir* du 7 novembre 2006 ainsi qu'une visite des membres de la CRÉBJ à Ottawa pour y rencontrer le ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, M. Jean-Pierre Blackburn. Une rencontre avec des attachés politiques des principaux ministères impliqués dans le processus d'acceptation du projet a également eu lieu.

Enfin, la CRÉ de la Baie-James a participé aux négociations visant à maximiser les retombées économiques du projet pour les entrepreneurs et les travailleurs de la région. La signature d'un portefeuille de retombées économiques a été effectuée avec la Société d'énergie de la Baie James.



Comité forêt et portrait forestier détaillé

Afin d'approfondir ses connaissances du potentiel forestier des aires communes présentes sur le territoire du Nord-du-Québec, la CRÉBJ a commandé une étude. Le « Portrait forestier détaillé » est un outil devenu nécessaire lors de la préparation du plan d'action déposé à la suite de l'adoption du projet de loi 71 réduisant la possibilité forestière de 25 %.

L'étude démontre que les forêts du Nord-du-Québec se caractérisent par l'abondance de forêts matures et surmatures (200 millions de m³). La problématique liée aux approvisionnements ne provient donc pas d'un manque de bois, mais plutôt de la disponibilité de ces volumes. Sur plus de 40 % du territoire, les activités d'aménagement sont soumises à différentes modalités ou contraintes telles que la coupe en mosaïque, l'application de l'entente Cris-Québec, le déploiement du réseau d'aires protégées et les zones de protection du caribou forestier.

Avec cet outil qui démontre avec éloquence l'existence d'importants volumes de bois dans la région, la CRÉBJ a donc maintenu le cap afin de préserver les attributions octroyées aux entreprises locales.

Le Comité forêt s'est réuni le 11 septembre 2007 pour le dépôt du « Portrait forestier détaillé ». L'étude fut présentée aux participants et des discussions portant sur les approvisionnements des entreprises eurent lieu.

Calcul des possibilités forestières par le Forestier en chef

Le 12 décembre 2006, le Forestier en chef s'est déplacé à Lebel-sur-Quévillon pour faire l'annonce des résultats des calculs de la possibilité forestière 2008-2013, région Nord-du-Québec.

Comme indique un communiqué du Bureau du Forestier en chef, le Forestier en chef du Québec, M. Pierre Levac, a décidé de ne pas prendre position immédiatement pour les 15 unités d'aménagement forestier (UAF) se retrouvant sur le territoire couvert par l'Entente de la Paix des braves de la région 10. Pour l'instant, la possibilité forestière est maintenue à son niveau actuel, soit une diminution totale de 23 % et de 25 % en résineux, telle qu'établie pour la période 2003-2008 par le projet de loi 71.

Pour ce qui est des résultats des UAF se retrouvant à l'extérieur de ce territoire, ces derniers ont été confondus avec ceux de la région limitrophe qu'est l'Abitibi-Témiscamingue. Le 24 janvier 2007, le Forestier en chef s'est engagé par écrit à refaire certains calculs afin que les résultats de la région Nord-du-Québec soient calculés en tenant compte, plus précisément, des limites des régions administratives. Pour ce faire, son équipe doit procéder à quelques analyses afin d'établir la possibilité forestière pour chacune des régions concernées.



Commission forestière régionale

La CRÉBJ a participé aux projets pilotes de Commission forestière régionale et de Plan régional de développement forestier (PRDF) du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Les concepts régionaux ont été déposés auprès du ministre Pierre Corbeil le 1^{er} décembre 2006. La proposition régionale suggère de confier les mandats suivants à la Commission forestière du Nord-du-Québec.

- ⇒ Recommander à la CRÉBJ des avis éclairés liés aux problématiques se rapportant au secteur forestier.
- ⇒ Définir le contenu du Plan régional de développement forestier (PRDF) et l'élaborer.
- ⇒ Identifier des modulations au Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI) ainsi qu'aux autres modalités d'intervention.
- ⇒ Identifier les opportunités d'amélioration liées à l'application de l'Entente de la Paix des braves et faire des recommandations à la CRÉBJ.
- ⇒ Concerner les différents utilisateurs de la forêt.
- ⇒ Élaborer un portrait de l'utilisation de la forêt et le maintenir à jour.
- ⇒ Colliger l'information disponible concernant l'utilisation de la forêt et la rendre accessible.
- ⇒ Exécuter tout autre mandat que lui confie la Conférence régionale des élus de la Baie-James.

Le 25 janvier 2007, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a confirmé la création de la Commission et approuvé certains mandats et responsabilités. Bénéficiant d'un accueil favorable, la Commission sera mise en place au cours de la prochaine année.

Plusieurs personnes ont participé aux diverses étapes des projets pilotes. Pour amorcer les travaux de la Commission, la CRÉBJ a nommé divers intervenants concernés par la gestion forestière à titre de commissaires. Au 31 mars 2007, les commissaires suivants siégeaient au sein de la commission :

Catherine Tardif
Régis Fortin
Nicolas Lecomte
Denis Lemoyne
Dario Marceau
Marc Périgny
Bernard Sénécal



Comité consultatif MRNF

Le comité consultatif MRNF-CRÉ a été créé par le MRNF afin de discuter de la régionalisation des activités de ce ministère. La CRÉBJ participe aux rencontres où les projets pilotes des commissions forestières et des commissions intégrées des ressources sont au cœur des discussions.

Réseau à large bande

Le bilan de l'année 2006-2007 dans le dossier de la mise en place d'un réseau à large bande dans la région se résume ainsi : un nouveau départ! L'année précédente, la CRÉBJ a travaillé sur un projet de réseau uniquement pour les Jamésiens, alors que les Cris travaillaient en parallèle. Il aurait été impossible de trouver le financement gouvernemental nécessaire pour développer deux réseaux sur le même territoire étant donné les grandes distances entre les communautés et la faible densité de population.

C'est pourquoi des pourparlers ont été entrepris en début d'année avec les autorités crie afin de trouver des pistes de solution, et surtout, pour proposer un projet unique pour la région de la Baie-James.

D'importants pas ont été franchis. Une entente de confidentialité a été signée et un accord de principe a été conclu en ce qui concerne le développement d'un seul réseau. Le conseil d'administration de l'organisme sera composé de Cris et de Jamésiens, ce qui assurera l'équité lors de la prise de décisions importantes. Cette percée significative augure très bien pour la suite du dossier pour 2007-2008.

Quebec Wood Export Bureau

Le projet Groupe régions du Q-WEB fait suite aux recommandations de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise (Commission Coulombe) qui suggère de mettre en place plusieurs mesures pour favoriser la diversification de l'industrie des produits forestiers vers des produits de 2^e et de 3^e transformation du bois et d'accroître le rôle des CRÉs en les désignant comme interlocuteurs politiques régionaux en matière de gestion forestière.

La première année du Groupe régions du Q-WEB à laquelle la CRÉ de la Baie-James a adhéré a permis de jeter les bases de fonctionnement du Groupe régions ainsi que la réalisation de plusieurs activités. Parmi celles-ci, notons la formation d'un répondant de première ligne; la participation à une mission de prospection de marchés et de veille technologique (European Pellets Conference à Wels, Autriche) ainsi que la préparation du *Symposium sur la valorisation de la biomasse forestière et des résidus de transformation : Perspectives de développement pour la production d'énergie*.



Route des monts Otish

La Conférence régionale des élus de la Baie-James a mandaté un comité de travail composé d'intervenants issus de divers horizons économiques afin d'évaluer le potentiel de développement d'un accès routier reliant le secteur des monts Otish. Le comité a élaboré diverses études permettant d'étoffer le dossier, dont une évaluation économique décrivant le potentiel de développement dans les domaines miniers, forestiers, fauniques, énergétiques et récréotouristiques de ce secteur et une caractérisation géomorphologique du corridor. Diverses interventions politiques ont également été réalisées auprès du gouvernement du Québec afin de le sensibiliser à l'importance de ce projet pour la région.

Route R-1005

La « R-1005 » qui relie Matagami à Lebel-sur-Quévillon est une route dite « ressource ». Le ministère des Transports ne subventionne habituellement pas les travaux de réfection et d'entretien de ce type de route.

Dans la région, les intervenants régionaux considèrent cette route comme prioritaire. C'est pourquoi la Municipalité de Baie-James a pris en charge sa restauration avec la participation financière de la CRÉBJ via le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II (PMVRMF). Au cours de l'année 2006, la CRÉBJ a subventionné des travaux de réfection (correction de courbes et rechargement de gravier) pour un montant total de 665 759 \$.

Des pourparlers ont eu lieu avec le ministère des Transports afin de transférer les budgets d'entretien de la route Joutel—Selbaie vers la route R-1005 ainsi que vers la route Villebois—Casa Berardi. Une résolution en ce sens a été acheminée au ministère des Transports en février 2007.

Mines

Avec le développement rapide du projet aurifère Éléonore, propriété de la compagnie Goldcorp, la CRÉBJ a entériné une résolution afin de promouvoir la qualité de la main-d'œuvre et des infrastructures régionales et, par conséquent, de favoriser les retombées régionales de ce projet.

La CRÉBJ a continué de supporter le travail de la Table jamésienne de concertation minière (TJCM) qui est l'interlocuteur privilégié de la CRÉ en matière de développement minier.



Véhicules hors route

En avril 2006, Mme Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports, annonçait une trentaine de mesures visant à rendre la cohabitation plus harmonieuse entre les résidents riverains des sentiers de VHR et les utilisateurs. Parmi ces mesures, les CRÉs ont reçu la responsabilité de mettre en place des tables de concertation régionale ayant comme but d'établir un réseau interrégional de sentiers permanents ou semi-permanents de VHR dans un délai de 3 ans. Une somme de 40 000 \$ par année est prévue à l'entente pour 3 ans.

Reconnaissant la spécificité de la région Nord-du-Québec, le mandat qui a été octroyé à la région est conforme aux recommandations faites par la CRÉBJ en août 2006, en ajoutant le respect de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. L'entente avec le ministère des Transports (MTQ) a été acceptée par la CRÉBJ en février 2007. La coordination sera assurée par M. Stéphane McKenzie, agent de développement et M. Réal Dubé, administrateur, mandatés pour siéger au Comité consultatif sur les VHR.

La CRÉBJ a supporté les démarches du Club d'autoneige de Chibougamau dans la recherche de financement pour la réouverture du sentier reliant Chibougamau à La Doré. Cet important sentier pour la région était devenu impraticable depuis les incendies de forêt de l'été 2005.

Programme de réduction des tarifs aériens

La ministre déléguée aux Transports, Mme Julie Boulet annonçait, le 30 novembre 2006, la bonification du Programme de réduction des tarifs aériens pour les résidents des régions isolées et éloignées du Québec. Pour la région Nord-du-Québec (Baie-James), la Conférence régionale des élus de la Baie-James se verra mandatée pour administrer le Programme.

L'objectif de ce dernier est de permettre aux résidents de certaines régions éloignées et isolées du Québec de se déplacer à moindre coût, en remboursant une partie de leur billet d'avion, pour des raisons personnelles et pour accompagner un patient devant recevoir des soins de santé. Les renseignements détaillés sur ce Programme ainsi que le formulaire sont disponibles sur le site Internet du ministère des Transports au : http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/grand_public/transport_collectif/transport_aerien/prog_reduction_tarifs_aeriens



Site Web

La CRÉBJ a mis en ligne son site Internet le 15 décembre 2006 au www.crebj.ca. On y retrouve les informations sur le rôle, la mission et les actions de la CRÉBJ, l'ensemble des documents produits tels que les mémoires et les communiqués de presse et enfin, les informations concernant les différents fonds qui sont sous la responsabilité de la CRÉBJ.

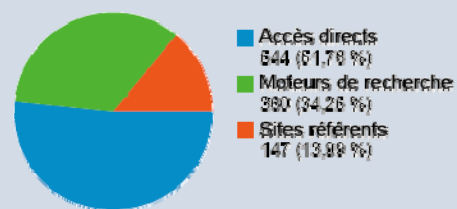
Voici quelques statistiques de la fréquentation du site.

1 051 visites, provenant de 4 pays/territoires.

Fréquentation du site				
Visites 1 051 Total du site (en %) : 100,00 %	Pages par visite 2,74 Moyenne du site : 2,74 (0,00 %)	Temps moyen passé sur le site 00:06:24 Moyenne du site : 00:06:24 (0,00 %)	Nouvelles visites (en %) 49,86 % Moyenne du site : 49,95 % (-0,19 %)	Taux de rebond 50,43 % Moyenne du site : 50,43 % (0,00 %)
Pays/Territoire	Visites	Visites		
Canada	1 043	99,24 %		
États-Unis	5	0,48 %		
France	2	0,19 %		
Autriche	1	0,10 %		

L'ensemble des sources de trafic a généré 1 051 visites au total.

 **51,76 %** Accès directs
 **13,99 %** Sites référents
 **34,25 %** Moteurs de recherche



Principales sources de trafic

Sources	Visites	Visites (en %)	Mots clés	Visites	Visites (en %)
directs	544	51,76 %	crebj	100	27,78 %
google	262	23,98 %	crebj	72	20,00 %
recherche	78	7,28 %	www.crebj.ca	11	3,06 %
mamr.gouv.qc.ca	61	4,95 %	conférence régionale des élus	11	3,06 %
crebj.ca	48	4,57 %	cré bale James	10	2,78 %



Entente spécifique sur le développement de la culture en Jamésie

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'entente spécifique sur le développement de la culture en Jamésie, la Conférence régionale des élus de la Baie-James (CRÉBJ) octroyait à M. Pierre Lapointe, consultant, le mandat de produire un diagnostic de la situation de la culture sur le territoire, d'élaborer un plan d'action triennal et d'animer une journée de concertation avec les intervenants du milieu. Cette rencontre a eu lieu le 10 juin 2006 à Lebel-sur-Quévillon.

La CRÉBJ a donc adopté le document *Le développement de la culture en Jamésie* en juillet 2006 qui dresse le diagnostic de la situation de la culture en région et propose un plan d'action triennal s'articulant sous quatre grands axes :

- ✧ Réorganiser le développement culturel régional;
- ✧ Développer l'identité régionale et le sentiment d'appartenance;
- ✧ Accompagner la professionnalisation de la culture;
- ✧ Favoriser les échanges interculturels entre les Autochtones et les Jamésiens.

La priorité pour les partenaires de l'entente était la création d'un fonds destiné au développement de la culture en Jamésie. Un premier appel public de projet a été publié en février 2007.

Entente spécifique sur le développement social

Une entente spécifique sur le développement social en Jamésie a été signée en juillet entre différents partenaires dont la CRÉBJ avec une contribution de 40 000 \$ par année sur trois ans à même le Fonds de développement régional (FDR). Totalisant 465 000 \$ pour trois ans, cette entente a permis la création de la *Subvention à l'initiative sociale de la Jamésie*.

Cette subvention a pour but de stimuler et d'accroître la participation sociale. Également, un comité de gestion a été mis en place afin d'analyser et d'accepter les projets. De plus amples informations concernant cette subvention se retrouvent au www.cdsbj.com.



Rassemblement Jeunesse Jamésien

Le Mouvement Jeunesse Baie-James a organisé le Rassemblement Jeunesse Jamésien 2007 prévu les 25, 26 et 27 mai 2007 à Lebel-sur-Quévillon. L'objectif premier de cet évènement annuel est de développer le sentiment d'appartenance des jeunes pour la région. La CRÉBJ a participé financièrement au Rassemblement Jeunesse Jamésien avec une subvention de 10 000 \$ provenant du Fonds de développement régional et a également collaboré à l'élaboration du projet.

Corporation de développement de l'écotourisme et du tourisme d'aventure

La Corporation de développement de l'écotourisme et du tourisme d'aventure en Abitibi-Témiscamingue et en Jamésie a accordé une aide financière de 95 000 \$ à la Corporation de développement économique de Chapais pour la réalisation du projet « Axe 113 », totalisant 226 000 \$.

D'une durée de trois ans, ce projet vise le développement d'un axe entre Chibougamau, Chapais et Lebel-sur-Quévillon offrant aux touristes une vaste gamme de produits écotouristiques et de tourisme d'aventure. Pour ce faire, une entente de maillage entre les communautés jamésiennes et crie est prévue.

Enfin, la Corporation mettra fin à ses activités et le suivi des projets de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Jamésie sera transféré aux CRÉs respectives; l'entente spécifique sur le développement de l'écotourisme et du tourisme d'aventure ayant pris fin le 31 mars 2006.



Fonds

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II (PMVRMF) Projets priorités année 2006-2007

Titre du projet	Promoteur	Montant demandé (\$)	Montant priorisé (\$)
Projet Multipiste, phase II	Ville de Lebel-sur-Quévillon	264 101	240 000
Correction de courbes sur la route R-1005 (projet 2006)	Municipalité de Baie-James	97 166	65 759
Fabrication et épandage de gravier pour la route R-1005 (projet 2006)	Municipalité de Baie-James	765 665	600 000
Travaux d'aménagement sur les lots épars de VVB	Municipalité de Baie-James	4 852	4 852
Travaux d'aménagement sur les lots intramunicipaux de VVB	Municipalité de Baie-James	121 946	121 946
Travaux d'aménagement et remise en culture des terres - ferme Bionord	Municipalité de Baie-James	299 010	10 000
Sentiers Inukshuk Expédition 2006	Inukshuk Expédition	122 277	59 000
Version améliorée - Ponts des rivières Ménard et Deloge	Association des Clubs de Moto- neigistes du Nord-du-Québec	78 800	78 800
Feux de Chibougamau 2005 - version 2006	Association des Clubs de Moto- neigistes du Nord-du-Québec	48 459	48 459
Aménagement récréatif et mise en valeur du Parc Obalski	Commission économique et touristique de Chibougamau	159 773	94 000
Travaux d'aménagement Parc Obalski	Ville de Chibougamau	165 834	165 834
La vie après un feu: les circuits nautiques du lac Imbeau	Corporation de développement économique de VVB	38 510	38 510
Zone récréative 2006	Ville de Matagami	228 240	228 240
Sentier équestre	Club équestre Quévillon inc.	48 550	48 550
Drainage et élagage en forêt privée	Société d'Exploitation Sylvicole de Rousseau inc.	14 413	14 413
Drainage forestier et ponceaux	Sylviculture La Vérendrye inc.	3 420	3 420
Sentier équestre et réfection refuge en bois rond	Mont-Fenouillet à cheval	34 337	16 000
Drainage et ponceaux	Sylviculture La Vérendrye inc.	6 660	6 660
Activité éducative sur les feux en forêt	FaunENord	25 714	25 714
Réfection du chemin d'accès des lacs Pajegasque, Imbeau et Oléron	Corporation plage et camping du lac Pajegasque	58 589	58 589
Éclaircissement et amélioration du golf	Club de golf Quévillon inc.	12 804	12 804
Amélioration du site et de la piste de motocross - Lebel-sur-Quévillon	Club de motocross de Lebel- sur-Quévillon	15 066	11 871
Amélioration du sentier motoneige - Lebel-sur-Quévillon	Club motoneige Quévillon	29 920	23 433
Amélioration du chemin d'accès au lac Presqu'île	Ville de Chapais	51 960	43 732
Amélioration des chemins d'accès de la baie Machin et de la baie du Portage	Association des résidents de la baie Machin et de la baie du Portage inc.	58 997	51 690
Sentier motoneige Chapais	Club de motoneige de Chapais inc.	35 370	35 370
Ferme Bionord - Débroussaillage sur 12 ha	Municipalité de Baie-James	9 525	9 525
		2 799 958 \$	2 117 171 \$



Fonds

Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)

Projets priorités année 2006-2007

Titre du projet	Promoteur	Champs d'activité	Montant demandé (\$)	Montant accepté (\$)
Programme éducatif forestier	Association forestière Saguenay-Lac-Saint-Jean	Activité 2	10 022	10 022
Service d'éducation forestière Nord-du-Québec	Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue	Activité 2	21 700	21 700
Camp des profs	Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue	Activité 2	5 000	5 000
Le Couvert boréal: la revue des gens qui aiment, qui habitent la forêt	Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue	Activité 2	10 000	10 000
Camp des profs 2007	Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue	Activité 2	5 000	5 000
Plantation de peupliers hybrides expérimentale	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Activité 3	3 844	3 671
Extraction de souches (projet d'expérimentation)	CDE de Lebel-sur-Quévillon	Activité 3	31 000	31 000
Chantier écosystémique expérimental de l'UAF 085-51	Tembec inc. La Sarre	Activité 3	25 000	25 000
			111 566	111 393

Fonds de développement régional (FDR)

Projets structurants

Titre du projet	Promoteur	Coût total (\$)	Montant accordé (\$)
Projet accroissement et maintien de la population jeu-	Carrefour jeunesse-emploi Jamésie	332 194	60 000
Projet histoire orale du Nord-du-Québec	Table de concertation des aînés	53 270	13 270
Rassemblement Jeunesse Jamésien 2007	Mouvement Jeunesse Baie-James	312 710	10 000
Festival du doré Baie-James 2007	Festival du doré Baie-James	68 132	30 970
Projets spéciaux : Q-Web	Québec Wood Export Bureau	75 000	10 000
Projets spéciaux : Projet Territoires les Productions FH	Les Production FH inc.		15 000
			139 240



Fonds

Fonds de développement régional (FDR)

Ententes spécifiques

Titre du projet	Promoteur	Coût total (\$)	Montant accordé (\$)
Table jamésienne de concertation minière (TJCM)	TJCM	150 000	50 000
			50 000

Fonds Eastmain-1

Ententes spécifiques

Titre du projet	Promoteur	Coût total (\$)	Montant accordé (\$)
Table jamésienne de concertation minière (TJCM)	TJCM	150 000	50 000
			50 000

Consultations et représentations publiques

Les membres et le personnel de la CRÉBJ ont participé à un bon nombre d'organismes et de comités de travail dont en voici une liste non exhaustive :

- ☞ ComaxNORD
- ☞ Table Québec - Régions
- ☞ Groupe faune régional
- ☞ Corporation de développement de l'écotourisme et du tourisme d'aventure en Abitibi-Témiscamingue et en Jamésie
- ☞ Task Force
- ☞ Comité conjoint Cris-Québec sur la foresterie
- ☞ Comité consultatif du ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- ☞ Comité consultatif sur les véhicules hors route
- ☞ Table jamésienne de concertation minière
- ☞ Comité de concertation sur le transport aérien régional
- ☞ Commission Loisir et Sport de la Baie-James
- ☞ Comité de développement social de la Baie-James
- ☞ Comité d'exploitation d'Hydro-Québec
- ☞ Groupe région Q-WEB
- ☞ Chaire de recherche en aménagement forestier durable de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- ☞ Centre technologique des résidus industriels du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue



Rapports financiers

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	21
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	22
Résultats - Fonds affectés	23
Évolution des actifs nets	24
Bilan	25-26
Bilan - Fonds affectés	27
Notes afférentes aux états financiers	28-32
Renseignements complémentaires aux états financiers	33



Rapports financiers

André Biron
comptable
agréé



André Biron, comptable agréé

552, 3e Rue, bureau 203
Chibougamau (Québec) G8P 1N9

Téléphone: (418) 748-2684
Télécopieur: (418) 748-7391

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de la
Conférence régionale des élus de la Baie-James

J'ai vérifié le bilan de la **Conférence régionale des élus de la Baie-James** au 31 mars 2007 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

André Biron, c.s.

Comptable agréé

Chibougamau (Québec)
Le 9 mai 2007



Membre de
l'Ordre des comptables agréés du Québec



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES

RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007			2006	
	Fonds de développement régional (FDR)	Fonds d'administration	Fonds affectés (page 3)	Total	Total
PRODUITS					
Subventions					
Gouvernement du Québec					
Ministère des Affaires municipales et des Régions	1 584 882 \$	\$	\$	1 584 882 \$	945 802 \$
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune			2 557 444	2 557 444	2 018 556
Ministère de la Culture et des Communications			50 000	50 000	50 000
Ministère des Transports			40 000	40 000	
Emploi-Québec			50 000	50 000	50 000
Hydro-Québec			95 000	95 000	95 000
Virements du Fonds de développement régional (FDR)	(1 259 069)	1 174 069	85 000		
Services administratifs - Sociétés (note 6)		78 662		78 662	84 929
Charges recouvrées					
Sociétés		24 816		24 816	55 587
Autres		7 787		7 787	(350)
Intérêts		42 699	42 389	85 088	40 671
Productions					
Symposium		20 000		20 000	
Sentier motoneige		10 000		10 000	
Comité Forêt					20 500
	325 813	1 358 033	2 919 833	4 603 679	3 360 695
CHARGES					
Atributions					
Promoteurs et organismes	227 756		3 224 747	3 452 503	1 600 702
Instances démocratiques - Déplacements et réunions					
Conseil d'administration		27 137	9 692	36 829	44 285
Administrateurs - CCQ					12 619
Administrateurs - Autres		49 549		49 549	32 321
Rémunération du personnel					
Salaires		329 999	42 516	372 515	417 096
Contributions de l'employeur		61 813	10 997	72 810	76 393
Honoraires			49 119	49 119	45 000
Formation et perfectionnement		3 962	3 482	7 444	3 911
Recrutement du personnel		16 978	4 386	21 364	
Administration générale (page 13)		177 498	38 299	215 797	255 520
Productions					
Symposium		20 000		20 000	
Sentier motoneige		10 000		10 000	
Site internet		3 209		3 209	
Grand prix du tourisme		2 000		2 000	
Comité Forêt		3 522		3 522	25 397
	227 756	705 667	3 383 238	4 316 661	2 513 244
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	98 057 \$	652 366 \$	(463 405) \$	287 018 \$	847 451 \$

Voir les renseignements complémentaires aux états financiers.

André Biron
comptable
agréé

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES

RÉSULTATS - FONDS AFFECTÉS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007						2006	
	Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF)	Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)	Cenax Nord	Table Culture	Commission forestière régionale	Table de concertation des véhicules hors-roule (VHR)	Total	Total
PRODUITS								
Subventions								
Gouvernement du Québec								
Ministère des Affaires municipales et des Régions	\$ 2 000 000	\$ 301 000	\$	\$	\$ 256 444	\$	\$ 2 557 444	\$ 5 000 \$ 2 018 356
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune				50 000			50 000	50 000
Ministère de la Culture et des Communications						40 000	40 000	30 000
Ministère des Transports			50 000				50 000	95 000
Emploi-Québec			95 000				95 000	130 000
Hydro-Québec			45 000	40 000			85 000	23 311
Virements du Fonds de développement régional (FDR)	42 389						42 389	
Intérêts	2 042 389	301 000	190 000	60 000	256 444	40 000	2 915 833	2 371 757
CHARGES								
Attributions - Promoteurs et organismes	3 170 793	33 934					3 204 727	1 189 355
Instances démocratiques - Conseil d'administration			6 063	1 420	2 207		9 692	6 148
Déplacements et réunions								
Rémunération du personnel								
Salaires					42 316		42 316	47 303
Contributions de l'employeur					10 997		10 997	7 023
Honoraires			45 000		4 119		49 119	45 000
Formation et perfectionnement					3 482		3 482	1 304
Recrutement du personnel			2 386				2 386	
Administration générale								
Services administratifs			336		3 139	1 066	4 541	3 161
Déplacements et représentation				516	45	107	668	2 343
Publicité et information			1 230	193	3 991		5 414	603
Papeterie, dépenses de bureau et informatique			4 501	23 175			27 676	1 908
Honoraires professionnels et consultants								7 725
	3 170 793	53 934	61 518	28 304	70 496	1 173	3 383 238	1 314 013
ÉCART DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(1 128 404) \$	247 046 \$	128 482 \$	54 696 \$	185 948 \$	38 827 \$	(463 405) \$	1 057 754 \$

André Biron
comptable
agréé

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007					2006					
	Fonds affectés			Fonds d'administration							
	Programme de participation totale en valeur régionale à la mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF)	Comma Nord (PPRMVF)	Table Culture	Commission forestière régionale	Table de conservation des véhicules hors-voie (VHR)	Fonds de développement régional (FDR)	Investis en immobilisations	Non affectés	Total		
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 373 671 \$	\$	128 319 \$	82 275 \$	\$	\$	353 700 \$	171 602 \$	2 437 236 \$	1 580 782 \$	
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	(1 128 404)	247 046	128 482	64 596	185 943	38 327	92 057	(15 087)	608 453	287 615	847 421
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS											
Acquisitions d'immobilisations corporelles								19 421	(19 421)		
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	447 267 \$	247 046 \$	256 801 \$	146 871 \$	185 943 \$	38 327 \$	451 547 \$	183 913 \$	2 724 234 \$	2 437 236 \$	

Engagements (page 5)


André Biron
comptable
agréé

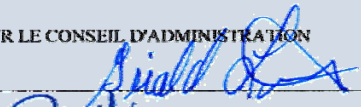


CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES

BILAN
AU 31 MARS 2007

	2007			2006	
	Fonds de développement régional (FDR)	Fonds d'administration	Fonds affectés (page 7)	Total	Total
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	\$	1 213 362	\$	476 342	\$ 1 689 704
Dépôt à terme, 3,59 %, échéant en mars 2008		261 056		261 056	799 304
Subventions à recevoir	584 882		192 650	777 532	193 556
Débiteurs		10 426		10 426	3 765
Intérêts courus		796		796	2 595
Avances aux sociétés (note 6)					
Centre local de développement de la Baie-James		9 205		9 205	11 675
Commission Loisir et Sport de la Baie-James		1 909		1 909	1 135
Commission de la culture et des communications de la Baie-James		32		32	32
Mouvement jeunesse Baie-James		1 483		1 483	1 958
Comité condition féminine Baie-James		128		128	238
Comité énergie de la Baie-James		208		208	1 758
Avances au fonds d'administration (note 3)			682 943	682 943	543 359
Avance au fonds de développement régional (FDR) (note 3)		133 035		133 035	
Avances aux fonds affectés (note 3)					
Table Culture					7 725
Commission forestière régionale					8 556
Frais payés d'avance		4 236		4 236	4 175
	584 882	1 635 876	1 351 935	3 572 693	3 462 616
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)					
		128 913		128 913	125 579
	584 882 \$	1 764 789 \$	1 351 935 \$	3 701 606 \$	3 588 195 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 Administrateur
 Administrateur

André Biron
comptable
agréé



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES

BILAN
AU 31 MARS 2007

	2007			2006
	Fonds de développement régional (FDR)	Fonds d'administration	Fonds affectés (page 7)	Total
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs	\$	132 299 \$	29 075 \$	161 374 \$
Dépôt sur soumission				296 616
Dû au fonds d'administration (note 3)	133 035			16 281
Dû au fonds de développement régional (FDR) (note 3)				483 790
Dû aux fonds affectés (note 3)				
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)		201 896		201 896
Comax Nord		256 801		59 569
Table Culture		136 971		136 971
Commission forestière régionale		48 448		48 448
Table de concertation des véhicules hors-route (VHR)		38 827		38 827
Subventions reportées				26 250
	133 035	815 242	29 075	977 352
				1 150 959
ACTIFS NETS				
NON AFFECTÉS		820 634		820 634
GREVES D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNES	451 847		1 322 860	1 774 707
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		128 913		128 913
	451 847	949 547	1 322 860	2 724 254
				2 437 236
	584 882 \$	1 764 789 \$	1 351 935 \$	3 701 606 \$
				3 588 195 \$

André Biron
comptable
agréé

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES

BILAN - FONDS AFFECTÉS
AU 31 MARS 2007

	2007						2006
	Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF)	Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)	Comex Nord	Table Culture	Commission forestière régionale	Table de concentration des véhicules terre-roule (VHR)	Total
ACTIF							
ACTIF À COURT TERME							
Encaisse	476 342 \$	\$	\$	\$	\$	\$	476 342 \$
Subventions à recevoir		45 150		10 000	137 500		192 650
Avances au fonds d'administration (note 3)		201 896	256 801	136 071	46 448	38 827	683 043
	476 342 \$	247 046 \$	256 801 \$	146 071 \$	183 948 \$	38 827 \$	1 351 035 \$
							1 828 796 \$
PASSIF							
PASSIF À COURT TERME							
Créditeurs	29 075 \$	\$	\$	\$	\$	\$	29 075 \$
Subventions reportées							16 231 \$
	29 075						26 250
							29 075
							42 531
ACTIFS NETS							
GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNÉS							
	447 267	247 046	256 801	146 071	183 948	38 827	1 322 860
	476 342 \$	247 046 \$	256 801 \$	146 071 \$	183 948 \$	38 827 \$	1 351 035 \$
							1 828 796 \$

André Biron
comptable
agréé



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée selon l'article 97 de la *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche*, le 1er avril 2004, est un organisme sans but lucratif.

La société a principalement pour mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement au palier local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Fonds de développement régional (FDR)

Le fonds développement régional (FDR) est constitué en vertu de l'article 111 de la *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche*. Il est affecté au financement des mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques conclues entre une conférence régionale des élus, un ministère ou un organisme du gouvernement. Ce fonds peut aussi être affecté au financement de toute autre activité exercée par une conférence régionale des élus. Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à ses activités.

Fonds d'administration

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au fonctionnement.

Fonds affectés

Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF)

Le Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF) présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités qui visent à maintenir ou à améliorer la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources en milieu forestier.

Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)

Le Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF) présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités qui visent à contribuer au développement social et économique de la région, à implanter ou développer des projets aux fins éducatives, à permettre l'acquisition des connaissances et la concertation régionale et à améliorer la production, la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources du milieu forestier.

André Blon
comptable
agréé



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comax Nord

Le fonds Comax Nord présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités de maximisation des retombées économiques du projet hydroélectrique Eastmain/Rupert pour la région Nord-du-Québec (Baie-James).

Table Culture

Le fonds Table Culture présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités relatives au développement culturel de la région Nord-du-Québec (Baie-James).

Commission forestière régionale

Le fonds Commission forestière régionale présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités de la Commission forestière régionale.

Table de concertation des véhicules hors-route (VHR)

Le fonds Table de concertation des véhicules hors-route (VHR) présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités de la Table de concertation des véhicules hors-route.

CONSTATATION DES APPORTS

La société applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations d'origine externes sont constatés lors de leur réception dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût et elles ne sont pas amorties.

3- CRÉANCES INTERFONDS

Les créances interfonds ne comportent ni intérêt ni modalité de remboursement.

André Biron
comptable
agréé





CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Solde au début	Acquisi- tions	Disposi- tions	Solde à la fin
Mobilier et agencement	77 594 \$	2 918 \$	\$	80 512 \$
Équipement informatique	47 985	16 503	16 087	48 401
	<u>125 579 \$</u>	<u>19 421 \$</u>	<u>16 087 \$</u>	<u>128 913 \$</u>

5- ENGAGEMENTS

Bail à long terme

La société a signé un bail à long terme d'une durée de cinq (5) ans, échéant en septembre 2010. Ce bail comporte un loyer mensuel de 2 462 \$, ainsi qu'une (1) option de renouvellement d'une durée de cinq (5) ans. Les paiements minimums exigibles en vertu de ce bail au cours des quatre (4) prochains exercices s'élèvent à 103 401 \$ et se détaillent comme suit : 2008 - 29 543 \$; 2009 - 29 543 \$; 2010 - 29 543 \$; 2011 - 14 772 \$.

Fonds de développement régional (FDR)

Le solde des montants à verser concernant des projets autorisés du Fonds de développement régional (FDR) s'élève à 360 447 \$ au 31 mars 2007.

Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF)

Le solde des montants à verser concernant des projets autorisés du Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF) s'élève à 447 267 \$ au 31 mars 2007.

Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)

Le solde des montants à verser concernant des projets autorisés du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF) s'élève à 31 649 \$ au 31 mars 2007.

André Biron
comptable
agréé



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

6- OPÉRATIONS AVEC DES SOCIÉTÉS

La Conférence régionale des élus de la Baie-James "Conférence" facture aux sociétés suivantes "Sociétés" les ressources nécessaires à leur gestion administrative. Ces charges ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties.

- Centre local de développement de la Baie-James
- Commission Loisir et Sport de la Baie-James
- Commission de la culture et des communications de la Baie-James
- Mouvement jeunesse Baie-James
- Comité condition féminine Baie-James
- Comité énergie de la Baie-James

Les montants ainsi facturés par la "Conférence" aux différentes "Sociétés" au cours de l'exercice à titre de services administratifs et autres charges, ainsi que les soldes à recevoir par la "Conférence" des "Sociétés" à la fin de l'exercice se détaillent comme suit :

	<u>Services administratifs</u>		<u>Soldes à recevoir</u>
Centre local de développement de la Baie-James	69 556	\$	9 205
Commission Loisir et Sport de la Baie-James	8 400		1 909
Commission de la culture et des communications de la Baie-James			32
Mouvement jeunesse Baie-James			1 483
Comité condition féminine Baie-James	706		128
Comité énergie de la Baie-James			208
	<u>78 662</u>	<u>\$</u>	<u>12 965</u>
			<u>\$</u>

André Biron
comptable
agréé



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

7- INSTRUMENTS FINANCIERS

Les justes valeurs de l'encaisse, du dépôt à terme, des subventions à recevoir, des débiteurs, des avances, des créditeurs, du dépôt sur soumission et des des correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

8- ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice.

André Biron
comptable
agréé



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA BAIE-JAMES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007			2006
	Fonds de développement régional (FDR)	Fonds d'administration	Fonds affectés	Total
Administration générale				
Services administratifs	\$	\$	\$	\$ 5 161
Loyers (note 5)		31 385		48 577
Assurances		2 222		1 670
Entretien et réparations		8 490		14 575
Déplacements et représentation		49 089	4 541	51 805
Publicité et information		16 977	668	14 816
Papeterie, dépenses de bureau et informatique		23 462	5 414	29 450
Location d'équipements		2 016		2 580
Télécommunications		15 199		34 443
Honoraires professionnels et consultants		10 207	27 676	18 289
Coûts et associations		391		140
Taxes et licences		32		64
Intérêts et frais bancaires		21		50
Intérêts sur dette à long terme				84
Perte sur dispositions d'immobilisations corporelles		16 087		33 816
	\$	173 498	\$ 38 299	\$ 215 797

André Binon
comptable
agréé